

MAIRIE DE BUSSEOL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 21 janvier 2021, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Régis CHOMETTE, Maire.

Date de convocation : 15/01/2021

Présents : Régis CHOMETTE, Jocelyne SARRE, Gille NERON, Karine SOLOIS, Anne REYNAUD, Katell MENARD, Marie-France JOUVE-VIRZI, Jean-Louis DAVENNE, Jean-Pierre JOUVET, Jean-Yves COSTE.

Excusé : Marc BONNET a donné pouvoir à Katell MENARD

Secrétaire de séance : Jocelyne SARRE

1/ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

2/ Location communale

Le local des pompiers est loué à compter du 01/02/2021, Le futur locataire souhaite faire quelques travaux de rafraîchissement. Il a été convenu que la mairie prendrait en charge les fournitures. Le branchement internet de ce local est toujours à l'étude.

L'appartement 7 rue St Romain sera libéré fin mars 2021, Une visite du local sera organisée afin d'évaluer les travaux à prévoir,

Un des locataires de la cure a demandé l'annulation des loyers de novembre et décembre 2020 dans le cadre de la crise sanitaire ainsi que l'étalement de sa dette.

Le conseil donne son accord à la majorité.

3/ Programme leader 2021 – 2022 (fonds européens).

Une enveloppe financière est disponible dans le programme leader 2021,2021, Cette enveloppe pourrait être utiliser dans le cadre de l'aménagement du Val d'Allier.

La commune étudie la possibilité d'une action commune avec les communes alentours pour l'aménagement de voies réservées aux promeneurs et aux vélos afin de mettre en valeur le patrimoine local.

4/ Syndicat Mixte de l'eau

Mond'Arverne Communauté ayant demandé son adhésion au Syndicat Mixte de l'Eau, le Conseil Municipal doit proposer deux membres en son sein, afin de remplir les fonctions de délégués titulaires auprès du syndicat pré-cité. Le conseil municipal désigne Mmes Karine SOLOIS et Jocelyne SARRE,

5/ Signalisation dans le village

Une commission sera créée pour harmoniser la signalétique dans notre village. Celle-ci travaillera en collaboration avec les habitants de la commune.

Katell MENARD et Karine SALOIS vont initier les travaux de cette commission.

6/ Questions diverses

Nivellement d'une parcelle agricole

Des travaux de nivellement d'une parcelle agricole, cadastrée ZA-117, génèrent des passages répétés de camions lourdement chargés, entraînant ainsi des dégradations sur le chemin communal et la voirie départementale. Monsieur le Maire a reçu l'engagement écrit de l'entreprise de transport de remettre la voirie communale en état. Toutefois, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire établir un constat d'huissier.

Téléphonie mobile

Monsieur Jean Marc BOYER, sénateur du Puy de Dôme, nous informe que Busséol est éligible aux zones à couvrir en priorité en 2021 par les opérateurs de radiocommunications mobiles.

Défibrillateur

L'installation d'un défibrillateur sur la commune est mise à l'étude.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 04/03/2021 à 20 Heures